

ANNEXE A - SYSTEME DE CLASSEMENT DES NSP AAP

Le système de classement du PAA du PSN utilise la combinaison d'un **pointage de compétition** et d'un **pointage de sélection**, selon le cas, afin de classer les athlètes du PSN dans le niveau de priorité des brevets aux fins des nominations au PAA.

1. SCORE DE LA COMPÉTITION

Le score de la compétition est calculé sur la base des résultats de la saison précédente des athlètes, en utilisant leurs résultats aux CMH/OWG et les points obtenus lors de leur course IBSF la plus performante, ajustés par rapport à la concurrence dans chaque course et/ou discipline, conformément au **tableau 1**.

Le **rang relatif ajusté WCh/OWG (A)** est basé sur le résultat de l'athlète dans la compétition WCh/OWG spécifiée, par rapport au champ de compétition, par discipline. Le nombre de compétiteurs WCh/OWG est considéré comme le nombre total d'athlètes classés dans la course.

Le **classement général relatif IBSF ajusté (B)** est basé sur le classement général IBSF de l'athlète dans la saison spécifiée, par rapport au nombre d'athlètes sur la liste de classement spécifiée par discipline. Le nombre de compétiteurs au classement général de l'IBSF est considéré comme le nombre total d'athlètes qui apparaissent sur le résumé du classement général de l'IBSF, par discipline, avec un total de points supérieur à zéro.

La note du concours (I) est la somme totale des points de A et B.

NOTE DU CONCOURS (I) - LÉGENDE						
CLASSEMENT WCh/OWG	CONCURRENTS WCh/OWG	RANG RELATIF AJUSTÉ WCh/OWG (A)	CLASSEMENT GÉNÉRAL DE L'IBSF	CONCURRENTS GÉNÉRAUX DE L'IBSF	RANG RELATIF GLOBAL AJUSTÉ DE L'IBSF (B)	SOUS TOTAL (I) (A+B)
Classement final obtenu au WCh/OWG. Ex. 8e	Nombre de compétiteurs aux CMJ/OMG qui ont reçu un rang	1 - (8/30) = 0.77	Classement IBSF obtenu à la fin de la	Nombre d'athlètes sur la liste du classement général de l'IBSF avec un total de points > 0. Ex. 138	1 - (9/138) = 0.93	Sous-total (I) 0.77+0.93 = 1.70

jilcec
2024-10-02 08:59:50

Ry

Tableau 1

ANNEXE A - SYSTEME DE CLASSEMENT DES NSP AAP

2. SCORE DE SÉLECTION

Les points, conformément au **tableau 2**, sont attribués à chaque athlète en fonction de son score GMP ajusté du DLTA (C), de l'équipe à laquelle il a été sélectionné (D), s'il a atteint le seuil de poussée du PSN (E), de son rang global SRS ajusté (F) et s'il a obtenu la désignation NextGen Skeleton Athlete (NGSA) (G).

Le **score GMP ajusté du DLTA (C)** est basé sur le score total de l'évaluation de l'athlète par le personnel technique conformément au profil de la médaille d'or du PSN, tel que décrit à l'annexe B. La note est ajustée à 100 % pour les athlètes qui s'entraînent à gagner et à 80 % pour les athlètes qui s'entraînent à la compétition.

Le **rang global SRS ajusté (F)** est basé sur les résultats de la série de courses de sélection de l'athlète, par rapport au champ de compétition, par discipline. Le nombre de compétiteurs SRS est considéré comme le nombre total d'athlètes qui ont été classés dans la série de courses.

La note de sélection (II) est la somme totale des points (C, D, E, F et G) divisée par un facteur de 10.

NOTE DE SÉLECTION (II) - LÉGENDE					
GMP (avec LTAD Adaptation) SCORE/100 (C)	SÉLECTION DE L'ÉQUIPE (D)	SEUIL DE POUSSÉE (E)	RANG GLOBAL AJUSTÉ DES SRS (F)	DÉSIGNATION NGSА (G)	SOUS-TOTAL (II) (C+D+E+F+G)/10
Calculé sur la base des tableaux de notation du PSN GMP (annexe B).	SST= 2 points DST= 1 point	SST= 2 points DST= 1 point	1- (2/12) = 0.84	Atteint = 1 point	Sous-total (II)

Tableau 2

3. CLASSEMENT NSP AAP

À l'intérieur de chaque priorité de niveau de brevet, les athlètes sont classés, l'athlète ayant le plus grand nombre de points étant le mieux classé, ce qui est appelé le classement du PAA du PNS, en fonction des éléments suivants :

- aux fins des nominations du cycle des brevets d'avant-saison, en fonction du score de la compétition (I) ; et
- pour les nominations du cycle des brevets en cours de saison, en fonction de la somme totale de la note de compétition (I) et de la note de sélection (II), selon le cas.

En cas d'égalité dans le classement NSP AAP, l'égalité sera départagée par le résultat du temps de poussée 2024/25 Icehouse respectif, le temps le plus rapide étant considéré comme le mieux classé. En cas d'égalité des temps de poussée, l'égalité sera départagée par la vitesse finale associée, la vitesse la plus élevée étant considérée comme la meilleure.

Le **tableau 3** donne un exemple du système de classement des PAA du PSN et des calculs correspondants.

Les **tableaux 4** et **5** donnent des exemples de désignations et d'attributions de NSP AAP pour les cycles des brevets d'avant-saison et d'arrière-saison respectivement.

ANNEXE A - SYSTEME DE CLASSEMENT DES NSP AAP

3.1. Exemple de calcul du classement du PSN PAA

NIVEAU DE CARDAGE PRIORITÉ	Nom de l'athlète	SAISON PRÉCÉDENTE STATUT AAP	NOTE DU CONCOURS (I)							NOTE DE SÉLECTION (II)						
			CLASSEMENT WCH/OWG	CONCURRENTS WCH/OWG	RANG RELATIF AJUSTÉ WCH/OWG (A)	CLASSEMENT GÉNÉRAL DE L'IBSF	CONCURRENTS GÉNÉRAUX DE L'IBSF	RANG RELATIF GLOBAL AJUSTÉ DE L'IBSF (B)	SOUS TOTAL (I) (A+B)	Score GMP (avec ajustement LTAD) /100	SÉLECTION DE L'ÉQUIPE (D)	SEUIL DE POUSSÉE (E)	RANG GLOBAL AJUSTÉ DES SRS (F)	DÉSIGNATION NGSA (G)	SOUS-TOTAL (II) (C+D+E+F+G)/10	
PRIORITÉ 1	CARTES INTERNATIONALES SENIORS (SR1/SR2)	Athlète A	SR2	7	25	0.77	9	138	0.93	1.70	7.67	2	1	1	0	1.17
		Athlète B	D	8	25	0.73	11	138	0.92	1.65	6.54	2	1	1	1	1.15
		Athlète C	SR1	11	25	0.45	9	93	0.90	1.35	7.12	2	1	1	0	1.11
PRIORITÉ 2	CARTES NATIONALES SENIORS (SR/C1)	Athlète D	SR	13	20	0.35	13	93	0.86	1.21	6.87	2	1	1	0	1.09
		Athlète E	D	21	30	0.30	21	138	0.85	1.15	7.36	2	1	0	0	1.04
		Athlète F	SR2	DNS	20	0.00	11	93	0.88	0.88	5.79	1	0	0	1	0.78
PRIORITÉ 3	CARTES DE DÉVELOPPEMENT (D)	Athlète G	D	DNS	30	0.00	25	138	0.82	0.82	6.66	2	1	1	1	1.17
		Athlète H	D	DNS	30	0.00	28	138	0.80	0.80	7.01	2	1	1	0	1.10
		Athlète I	s/o	DNS	20	0.00	s/o	93	0.00	0.00	6.67	1	1	1	1	1.07
		Athlète J	SR	DNS	30	0.00	53	138	0.62	0.62	6.98	1	0	1	1	1.00
		Athlète K	SR	DNS	20	0.00	72	93	0.23	0.23	5.89	2	0	1	0	0.89
		Athlète L	s/o	DNS	20	0.00	s/o	93	0.00	0.00	7.18	1	1	1	0	1.02
Athlète M	D	DNS	20	0.00	81	93	0.13	0.13	5.37	1	0	1	0	0.74		

Tableau 3

**ANNEXE A - SYSTEME DE CLASSEMENT DES
NSP AAP**

3.2. Exemple de nominations et d'attributions de brevets du PSN - Cycle des brevets d'avant-saison

Le **tableau 4** présente un exemple de nominations et d'attributions pour le cycle des brevets d'avant-saison (du 1er juillet au 31 octobre).

NOMINATIONS ET ATTRIBUTIONS DU CYCLE DES BREVETS D'AVANT-SAISON					SAISON EN COURS CLASSEMENT NSP AAP		SAISON EN COURS NSP AAP NOMINATIONS POUR LE CYCLE DES BREVETS D'AVANT-SAISON				
NIVEAU DE CARDAGE PRIORITÉ	Nom de l'athlète	SAISON PRÉCÉDENT E STATUT AAP	CONCOURS (I) (extrait du <i>tableau 1</i>)	SCORE DE SÉLECTION (II) (extrait du <i>tableau 1</i>)	SCORE TOTAL (I+II)	RANK	NOMINATION	MOIS	VALEUR		
PRIORITÉ 1	CARTES INTERNATIONALE S SENIOR (SR1/SR2)	Athlète A	SR2	1.70	s/o	1.70	1	SR1	4	\$7,060	
		Athlète B	D	1.65	s/o	1.65	2	SR1	4	\$7,060	
		Athlète C	SR1	1.35	s/o	1.35	3	SR2	4	\$7,060	
PRIORITÉ 2	CARTES NATIONALES SENIORS (SR/C1)	Athlète D	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	
		Athlète E	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	
		Athlète F	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
PRIORITÉ 3	CARTES DE DÉVELOPPEMENT (D)	Athlète G	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	
		Athlète H	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	
		Athlète I	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	
		Athlète J	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
		Athlète K	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
		Athlète L	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
		Athlète M	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o

Tableau 4

**ANNEXE A - SYSTEME DE CLASSEMENT DES
NSP AAP**

3.3. Exemple de nominations et d'attributions de brevets du PSN - Cycle des brevets en cours de saison

Le **tableau 5** présente un exemple de nominations et d'attributions pour le cycle des brevets en cours de saison (du 1er novembre au 30 juin).

CYCLE DES BREVETS EN COURS DE SAISON NOMINATIONS ET ATTRIBUTIONS					SAISON EN COURS CLASSEMENT NSP AAP		SAISON EN COURS NSP AAP NOMINATIONS POUR LE CYCLE DES BREVETS EN COURS DE SAISON			
NIVEAU DE CARDAGE PRIORITÉ	Nom de l'athlète	SAISON PRÉCÉDENT E STATUT AAP	SCORE DE LA COMPÉTITION (I) (extrait du <i>tableau</i> 1)	SCORE DE SÉLECTION (II) (extrait du <i>tableau</i> 1)	SCORE TOTAL (I+II)	RANK	NOMINATION	MOIS	VALEUR	
PRIORITÉ 1	CARTES INTERNATIONALES SENIORS (SR1/SR2)	Athlète A	SR2	1.70	1.17	2.87	1	SR1	8	\$14,120
		Athlète B	D	1.65	1.15	2.80	2	SR1	8	\$14,120
		Athlète C	SR1	1.35	1.11	2.46	3	SR2	8	\$14,120
PRIORITÉ 2	CARTES NATIONALES SENIORS (SR/C1)	Athlète D	SR	1.21	1.09	2.30	4	SR	8	\$14,120
		Athlète E	D	1.15	1.04	2.19	5	SR	8	\$14,120
		Athlète F	SR2	0.88	0.78	1.66	6	SR	8	\$14,120
PRIORITÉ 3	CARTES DE DÉVELOPPEMENT (D)	Athlète G	D	0.82	1.17	1.99	7	D	8	\$8,480
		Athlète H	D	0.80	1.10	1.90	8	D	8	\$8,480
		Athlète I	s/o	0.00	1.07	1.07	9	D	8	\$8,480
		Athlète J	SR	0.62	1.00	1.62	10	D	8	\$8,480
		Athlète K	SR	0.23	0.89	1.12	11	D	7	\$7,420
		Athlète L	s/o	0.00	1.02	1.02	12	s/o	0	\$0
		Athlète M	D	0.13	0.74	0.87	13	s/o	0	\$0

Tableau 5